ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies professionnelles et accidents du travail

Question écrite n° 82707

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique afin qu'il précise ses intentions pour améliorer l'indemnisation des accidentés du travail, notamment pour la prise en charge des dépenses d'aide humaine des victimes du travail en incapacité temporaire, dès lors que leur état ne les autorise pas à accomplir certains actes de la vie ordinaire.

Données clés

Auteur : M. Michel Hunault
Circonscription : Loire-Atlantique (6e circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 82707
Rubrique : Risques professionnels
Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7200
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)